

## Taxes foncières et droits sur les mutations immobilières Calendrier des avis de perception 2020

Type d'avis	Mise à la poste	Années visées :
État de compte cumulatif	Fin juillet	<b>2019 et antérieures</b>
Mise en demeure (frais de 45 \$)	Fin août	<b>2019 et antérieures</b>
État de compte	Fin septembre	2020 + 2019 et antérieures si solde
Avis de taxes impayées	Fin novembre	2020 + 2019 et antérieures si solde

Veuillez consulter notre [site Internet](#) pour en savoir davantage sur le processus de vente pour défaut de paiement de taxes foncières et de droits sur les mutations immobilières.